

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du mardi 26 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 26 Février à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

**Date de la convocation :**

16 Février 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	10	10

**Ont pris part au vote :** Mme CORDEVANT, Mme ZANUTTO-LEFEVRE, M. AUBERT, M. BODA, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX.

<b>Compte de gestion 2018 de Madame la Trésorière Principale</b>	<b>Rapport</b>
	<b>N°4</b>

Le Comité Syndical est invité à se prononcer sur le compte de gestion dressé par Madame MAES, Trésorière Principale.

Il est précisé que l'ensemble des opérations comptables telles qu'elles apparaissent prend en compte la totalité des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice 2018.

Le compte administratif 2018 du SITUS est en tout point conforme au compte de gestion présenté par Madame la Trésorière Principale. Il est annexé au présent rapport la synthèse du compte gestion.

Considérant que le compte de gestion de Mme la Trésorière Principale présente des résultats exacts et qu'il n'appelle ni observation, ni réserve, le Comité Syndical est invité

à se prononcer sur le compte de gestion en application de l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical*

**DELIBERATION**

En application des dispositions de l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Comité Syndical après en avoir délibéré :

- Arrête le compte de gestion 2018 de Madame la Trésorière Principale de Soissons

**Vote :**

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS  
28 FEV. 2019

Affiché, le 28 FEV. 2019  
Pour extrait conforme,

